

26^{èmes} Etats Généraux
de la Fédération CAIPS

Solidarité en actes ! S'allier (pas s'aliéner)

ACTES

Événement du vendredi 17 octobre 2025 à Ciney Expo

Avec le soutien du Group S

CAIPS asbl

Concertation des Ateliers
d'Insertion Professionnelle et Sociale
Rue du Pont 24 à 4540 AMAY

📞 +32/4 337 89 64 📩 www.caips.be 📩 info@caips.be Ent 0438406049

CAIPS traite vos données personnelles de façon confidentielle et conformément à la réglementation en vigueur: www.caips.be/vie-privee



Iban BE12 0689 4520 3692

Sommaire

1.	La fédération CAIPS	3
2.	Mot de bienvenue	3
3.	Introduction thématique	4
4.	Séance plénière du matin :	6
	Droits socioéconomiques : quelles mobilisations face à la réforme du chômage ?	6
5.	Ateliers thématiques :	9
	Atelier 1 - L'émancipation solidaire des publics en insertion	9
	Atelier 2 - La culture et les pratiques de solidarité chez les professionnels	11
	Atelier 3 - Le maillage local des solidarités par les opérateurs	13
	Atelier 4 - Les dynamiques solidaires (inter)sectorielles	16
6.	Séance plénière de l'après-midi :	18
	Echanges autour de projets solidaires transformateurs	18
7.	Conclusions politiques	21

1. La fédération CAIPS

Fondée en 1988, la fédération CAIPS promeut les activités d'insertion sociale et/ou socioprofessionnelle, ainsi que l'économie sociale.

Elle fédère à ce jour 115 associations, sociétés à finalité sociale et CPAS qui développent des actions d'insertion sociale, d'insertion socioprofessionnelle, ou d'économie sociale, au moyen d'agrément CISPs (Centres d'Insertion SocioProfessionnelle), EI (Entreprises d'Insertion), ILI (Initiatives Locales d'Intégration), DIGISTART (formation de base au numérique), CFISPA (Centres de Formation et d'Insertion SocioProfessionnelle Adaptés) et SIS (Services d'insertion sociale).

Les Etats Généraux de CAIPS réunissent chaque année les membres de la fédération (travailleurs et stagiaires) et de nombreux partenaires invités autour d'une thématique transversale aux secteurs de l'Insertion SocioProfessionnelle et de l'Economie sociale. En offrant l'occasion aux acteurs partageant ses valeurs de progrès et de justice sociale de se rencontrer, de discuter et de débattre sur des enjeux du secteur, cette journée vise à relayer les questionnements et les propositions portés la fédération auprès du monde politique et des institutions publiques partenaires, et de conforter l'action collective... tout en partageant un moment de convivialité !

A travers ses Etats Généraux annuels, la Fédération CAIPS souhaite :

- Livrer une information de qualité, critique, adaptée ;
- Favoriser une réflexion collective sur des enjeux d'actualité pertinents ;
- Permettre aux travailleurs de terrain de débattre de ces problématiques ;
- Identifier les préoccupations des professionnels du secteur et favoriser la formulation de proposition à relayer auprès des instances compétentes ;
- Contribuer à la professionnalisation du secteur par la formation continuée des travailleurs.

Cette année, la thématique de la solidarité semblait tout indiquée. En contexte difficile pour nos secteurs et leurs publics, la fédération ambitionnait de réunir ses membres et partenaires dans un esprit stimulant et combattif. Non moins de 126 personnes (divers partenaires mais très majoritairement des affiliés) ont répondu à l'invitation et ont participé activement aux travaux du jour.

2. Mot de bienvenue

Par **Albert DELIEGE**, Président de la Fédération CAIPS

Chères et chers collègues, chères et chers affiliés,
Chers partenaires, chers compagnons de route, chers amis et amies,

Au nom de CAIPS et pour la première fois, j'ai le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à ces États Généraux 2025, ici à Ciney.

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans un contexte où les mutations politiques, économiques et sociales qui interpellent nos pratiques, nos missions, et parfois jusqu'au sens de notre engagement. Face

à ces bouleversements, nous avons choisi de placer notre réflexion et nos échanges sous un mot d'ordre simple mais puissant : « **La Solidarité en actes** ».

La solidarité n'est pas une idée abstraite. Elle se vit au quotidien : dans l'accompagnement des publics fragilisés, dans la coopération entre professionnels, dans les réseaux que nous construisons avec d'autres acteurs culturels, sociaux, éducatifs, mais aussi dans la capacité à se mobiliser collectivement face aux défis et aux injustices.

Ce qui nous réunit aujourd'hui, c'est la conviction que cette solidarité est un **levier d'émancipation**, une **force de résistance** et un **moteur de transformation sociale**. Nous voulons la célébrer, mais aussi l'interroger : comment la réinventer, la renforcer, la partager davantage ?

Au fil de cette journée, nous aurons l'occasion :

- D'écouter des analyses lucides sur les évolutions de notre société,
- De débattre dans des ateliers thématiques,
- De nous inspirer des témoignages de terrain,
- Et enfin, de dégager ensemble des pistes d'action pour les années à venir.

Je souhaite que ces États Généraux soient un moment d'**élan collectif**, un espace où se croisent nos expériences, nos expertises et nos espérances. Que nous repartions d'ici non seulement avec des idées, mais surtout avec une énergie renouvelée pour continuer à construire une société plus juste, plus digne et plus inclusive.

Merci à chacune et chacun d'avoir répondu présent. Merci aux équipes et intervenants qui ont préparé ce rendez-vous. Ensemble, faisons de cette journée un temps fort, au service de celles et ceux qui comptent sur nous.

Je vous souhaite des échanges riches, stimulants et porteurs d'avenir.

Merci pour votre écoute et... De très Bons Etats généraux !

3. *Introduction thématique*

Par Muriel WILIQUET, Conseillère à la Fédération CAIPS

Qu'est-ce que la solidarité ? D'abord, comme on le rappelle au moins une fois par semaine à un affilié ou l'autre, c'est le mot de passe pour accéder à l'espace *Utilisateurs* du site de CAIPS. Sinon, la solidarité, c'est aussi une valeur que nous jugeons, toutes et tous ici, essentielle.

Une étude récente concluait que le dispositif *housing first* obtient de meilleurs résultats « coût-bénéfice » que le fait de laisser les personnes sans-abri. Fort bien. Et si ce n'était pas le cas, si ça coûtait plus cher, ça n'en vaudrait pas la peine ? L'aspect monétaire est-il le bon critère de jugement, d'appréciation ? Selon quel système de valeurs, au juste ? Un modèle qui permet à des personnes de vivre plus dignement, d'améliorer leur qualité d'existence et leurs perspectives, ne justifie-t-il pas qu'on y consacre un rien plus de moyens qu'à un système délaissant ces mêmes personnes ? Tout est ici affaire de valeurs ; et dans nos secteurs, la plus centrale est la solidarité.

La notion renvoie aussi, et surtout, à une réalité concrète qui se tisse dans les pratiques effectives. L'objectif de ces Etats Généraux est de valoriser celles qui existent dans nos secteurs, au point d'en constituer le poumon, tout en stimulant les formes créatives de solidarité, dont nous avons et aurons grand besoin.

La solidarité implique interdépendance et coresponsabilité. Elle suppose d'œuvrer de concert, dans l'intérêt commun. Une posture aujourd'hui impérative pour qui tient aux droits sociaux, à la dignité humaine, pour nous qui nous soucions de l'avenir de nos publics et de nos actions.

Nées d'après luttes militantes, les solidarités d'Etat se délitent sous les coups de boutoir répétés. Leur système redistributif visait à prémunir chacun et chacune des risques sociaux, sans autre condition que d'y contribuer à sa mesure. Institutionnalisés, ces mécanismes sont devenus moins tangibles pour le citoyen, qui à présent considère volontiers ses cotisations comme un hold-up sur son revenu. Un revenu, il est vrai, souvent bien maigre au regard de certaines accumulations capitalistiques. On aurait envie de rappeler à nos gouvernants qu'équilibrer un budget peut autant se faire en majorant des recettes (bien ciblées) qu'en compressant des dépenses, mais on n'entrera pas ici dans le vaste débat de la justice fiscale.

L'enjeu actuel va au-delà. Ces dernières décennies, le *New Public Management*, bras institutionnel du projet néolibéral, a tout fragmenté dans le monde du travail, minant notre relation au monde. Jusqu'à porter atteinte au sens même de nos métiers. On se sent parfois plus objet que sujet. La démocratie sociale, fondée sur la concertation, est émoussée. Les contrepouvoirs menacés ; les alertes des défenseurs des droits humains ignorées, les décisions de justice en la matière balayées. Chez nous comme ailleurs, la tentation autoritaire est là.

Il y a une urgence démocratique à remettre au cœur de nos préoccupations l'idée de bien commun, celle d'intérêt partagé, l'idée de coopération, celle de mutualisation et, partant, la nécessité absolue de solidarité. C'est une composante essentielle de toute civilisation. Contrairement à la charité, elle n'est pas basée sur une dissymétrie mais sur le fait de se reconnaître en l'autre. Sur la ressemblance et non la différence. Le climat ambiant, la période de vache maigre et les politiques menées tendent à diviser pour mieux régner, à pousser le précaire contre plus précaire que lui, à attiser les rivalités. C'est un piège qui nous est tendu. Y compris à nous, acteurs de secteurs malmenés. Il nous faut à tout prix l'éviter.

Les dispositifs de nos secteurs se fondent sur des principes solidaires. Conscience d'une unité de destin et coresponsabilité sont des fers de lance de notre mobilisation –à l'origine citoyenne puis professionnelle- autour des personnes laissées pour compte. On ne travaille pas « pour » elles, mais « avec » elles. La pression sur elles s'accroît. La conditionnalité de leurs droits (instaurée par ce fameux Etat social actif) laisse graduellement place à leur abolition. Nos structures, présentes à leurs côtés, sont, elles, étouffées à petit feu. Pourquoi ? Pas car elles sont inefficaces dans leurs missions, c'est un prétexte. D'abord car elles ont un cout. C'est un investissement dans lequel il faut croire. Nous, on croit que l'éducation, le développement du pouvoir d'agir, la culture ou l'intégration interculturelle sont un investissement pour l'avenir, mais ce n'est pas le cas aux yeux de tous. Ensuite parce que le projet de marchandiser ce qui peut l'être de nos activités est bien réel. Enfin parce qu'au-delà des situations individuelles prises en charge, nos structures questionnent les inégalités ou discriminations systémiques qui créent de la précarité. Parce que notre sous-basement politique vise une orientation voire une transformation sociétale particulière, qui ne plaît pas à tout le monde.

La nostalgie d'un âge d'or du secteur n'est pas à l'ordre du jour. Regarder devant est la seule option, en défendant avec acharnement, quitte à les faire évoluer, nos dispositifs solidaires qui fonctionnent. Et en inventant des réponses aux besoins émergents. On doit pour ça être à l'écoute des nouvelles formes

d'engagement, d'initiatives marginales, spontanées, non instituées ; oser investir les interstices d'où jaillissent souvent les demains qui chantent. Dans les murmurations d'étourneaux, ce sont les oiseaux à la marge qui perçoivent les impulsions à donner au groupe. La société civile organisée peut offrir une chambre d'écho aux approches novatrices. Et mettre son héritage critique à profit pour redéfinir un horizon collectif désirable.

Il en va de l'avenir de la société tout entière : la violence des rapports sociaux risque de s'aggraver dangereusement. Et tout le monde en pâtira, y compris ceux qui jettent de l'huile sur le feu. Au travail de démolition en cours, opposons un volontarisme solidaire revigoré, d'ores et déjà en marche. Penser local, penser intersectionnel, penser transversal. Face à la mise en concurrence de tous contre toutes et de chacune contre chacun -ou l'inverse-, chers affiliés, chers partenaires, il nous faut jeter des ponts, faire bloc, faire tache d'huile. En cohérence avec le Plan stratégique dont s'est dotée la Fédération, ces Etats Généraux ont l'ambition d'y contribuer.

Voici ce qui nous attend. Dans quelques instants nous entendrons Yves MARTENS poser un cadre général à nos échanges du jour : celui de la réforme du chômage. Son diagnostic objectivera la déferlante à laquelle on doit tous se préparer pour 2026.

Ensuite, après la pause, on se répartira en quatre ateliers. Ceci dans les salles situées de part et d'autre de cet espace. Chaque atelier envisagera la solidarité à un niveau différent. Le premier s'intéressera aux projets collectifs dans lesquels s'impliquent nos stagiaires, nos usagers, nos publics cibles en trajectoire d'insertion ou d'intégration. Le deuxième abordera la culture et les pratiques solidaires portées et propagées par les professionnels de nos secteurs. Dans le troisième, il sera question des dynamiques locales entre opérateurs et avec d'autres partenaires du territoire. Enfin, le quatrième sera le lieu d'échanges sur les convergences sectorielles et intersectorielles, aujourd'hui plus que jamais nécessaires vu le défi amplement partagé que nous avons à relever.

Ce sera ensuite l'heure du lunch ; il sera environ 12h15 et ça se passera au rez-de-chaussée. On reprendra nos travaux à 13h15 pour une après-midi assez courte mais néanmoins dense, sous forme de discussion avec des témoins impliqués dans des projets solidaires transformateurs, et inspirants, on en est certain.

En l'absence des ministres compétents sur nos matières, qui ont décliné l'invitation, c'est à notre directeur uniquement que reviendra le mot de la fin, avec des conclusions politiques orientées vers les solidarités sectorielles et le rôle que CAIPS y tiendra dans l'année qui vient. On atterrira en douceur sur le coup de 15h, avec le traditionnel verre de l'amitié. Au nom de tout l'équipage qui a préparé cette édition, je vous souhaite, malgré la météo maussade et les zones de turbulences, un excellent vol - d'étourneaux- à bord de ces Etats Généraux 2025.

4. Séance plénière du matin :

Droits socioéconomiques : quelles mobilisations face à la réforme du chômage ?

Par Yves MARTENS, Coordinateur du Collectif Solidarité contre l'Exclusion et membre de la Commission Droits Economiques Sociaux et Culturels de la Ligue des Droits Humains

Les droits économiques et sociaux concernent le travail, la sécurité sociale, le logement, l'épanouissement personnel et social. Leurs principales bases légales sont le Pacte international des Droits humains et la Constitution belge, qui stipule que « *chacun a le droit de mener une vie conforme à*

la dignité humaine » et où figure le principe de *standstill* (principe de non-régression, voir ci-dessous). Le conférencier mentionne d'emblée ce cadre avant de développer en quoi la réforme du chômage en cours contrevient à certains de ces droits.

Cette réforme s'inscrit dans la continuité des précédentes (plus de 50.000 personnes ont déjà été exclues des allocations entre 2005 et 2017), mais dénote une nette amplification des mesures. Cet assèchement inédit s'appuie sur des règles très dures d'accès aux indemnités, leur limitation drastique dans le temps et une compression des montants octroyés. On y distingue aussi clairement un processus de communautarisation : les riches (résidant surtout en Flandre) sont opposés aux pauvres (surreprésentés à Bruxelles et en Wallonie) ; c'est une régionalisation de fait d'un des pans de la sécurité sociale.

Avant de détailler, Yves MARTENS souligne que si notre système permettait jusqu'ici de percevoir des allocations sans limitation dans le temps, l'accès au chômage était et reste en Belgique un parcours plus compliqué et plus long qu'ailleurs. Pour obtenir des allocations, il faut remplir une condition de durée de stage, à savoir une période de travail effectif, sur une période de référence donnée (exemple : un an de travail sur une période de 3 ans). L'allocation d'insertion (pour les ex-étudiants) était déjà fort difficile d'accès ; elle va être réduite à quasi rien (une année au maximum et une faible indemnité).

La règle instaurée par le gouvernement fédéral limitera désormais la perception d'indemnités de chômage à deux ans... voire moins si on n'a pas travaillé un minimum de 5 ans. Ces dispositions vont poser un problème à une foule de demandeurs d'emploi, ainsi qu'aux CPAS. Par exemple, le dispositif de mise à l'emploi Article 60 a une vocation transitoire puisqu'il vise à obtenir ou récupérer le droit au chômage : pour y parvenir « pleinement » à l'avenir, il faudrait que le contrat Article 60 dure 5 ans !

Les exclusions des allocations vont s'étaler de janvier 2026 à juillet 2027, en sept vagues successives de demandeurs d'emploi, pour un total estimé de près de 200.000 personnes. Le phénomène touchera surtout la Wallonie et Bruxelles.

Certaines catégories de personnes seront exemptes d'exclusion des allocations. Qui sera épargné ? Les bénéficiaires de RCC, c'est-à-dire les ex-prépensionnés (surtout présents en Flandre) ; les chômeurs temporaires et assimilés comme les travailleurs des ports (surtout présents en Flandre) ; les MMPP, à savoir les chômeurs rencontrant des difficultés médicales ou psychiques, car sauvés par le Conseil d'Etat ; les travailleurs des arts, car ils ont précocement contesté la mesure auprès des Engagés ; les bénéficiaires de l'AGR, c'est-à-dire les travailleurs à temps partiel bénéficiant d'un complément chômage (public surtout féminin), avec toutefois la condition de travailler au minimum à mi-temps sans discontinuité ; et enfin les personnes de plus de 55 ans, mais attention, seuls 18% d'entre elles (cette proportion-là en Wallonie mais à peine 6% à Bruxelles !) seront effectivement immunisées en raison de la seconde condition à remplir, à savoir totaliser 30 ans de carrière en 2026, 31 ans en 2027, et ainsi de suite.

Voilà les seules exceptions. Concernant le devenir des personnes exclues, le gouvernement table sur la règle des trois tiers : 1/3 iraient à l'emploi, 1/3 au CPAS et 1/3 resteraient sans rien. Yves MARTENS met en doute la robustesse de cette hypothèse.

Les projections chiffrées présentées par le gouvernement ne sont pas -comme il le prétend- prudentes voire pessimistes ; au contraire elles sous-estiment la quantité de personnes qui va être impactée, pour plusieurs raisons. Elles omettent de comptabiliser les gens qui entretemps ne seraient pas sortis du chômage suivant la tendance prévisionnelle. De plus, elles se réfèrent aux chiffres de la vague d'exclusions de 2015, alors qu'à présent, les demandeurs d'emploi concernés seront beaucoup plus souvent chef de ménage (29% des cas) ou isolé (également 29% des cas) qu'à l'époque.

On doit donc se préparer à une déferlante de demandes du Revenu d'Intégration. Les communes qui vont être particulièrement concernées par les exclusions sont clairement les plus pauvres si on se réfère à l'indice de richesse. Cartes à l'appui, Yves MARTENS montre qu'elles sont surtout localisées sur la dorsale wallonne, ancien bassin industriel, et à Bruxelles.

Les demandeurs d'emploi visés sont majoritairement des hommes. Les femmes ont déjà été ciblées auparavant, elles sont plus souvent à temps partiel et donc en l'occurrence plus protégées, et enfin elles sont plus enclines à solliciter la mutuelle. Toutefois, les femmes qui seront touchées auront plus souvent le statut de cohabitante et auront donc proportionnellement moins droit au CPAS.

Point essentiel : parmi les futurs exclus des allocations de chômage, 34% sont titulaires au maximum du CESS et non moins de 47% au maximum du CESI ! Ce sont donc clairement les personnes peu diplômées qui vont subir la mesure. Alors qu'elles sont handicapées sur le marché de l'emploi par leur faible niveau de qualification, on réduit encore, ce faisant, leurs opportunités de se former.

Nous sommes donc face à une politique profondément inégalitaire. Cette mesure, non-concertée, va avoir des effets dramatiques pour la part de la population belge la moins nantie. On va entrer dans le dur dans les tout prochains mois.

Or les réactions sont (jusqu'ici) restées limitées, pointe le conférencier. L'Arizona a sorti tellement de mesures néfastes que la mobilisation contre la réforme du chômage est demeurée assez éparse, travailleurs et syndicats ayant d'autres priorités (comme s'opposer à la réforme des retraites).

À ce stade, il reste la voie de recours juridique. Elle est exigeante. Le gouvernement a en effet bétonné les choses contre de possibles recours en coulant sa réforme non pas dans un Arrêté Royal mais dans une Loi. Implication : les tribunaux du Travail ne peuvent être saisis, seule la Cour constitutionnelle est compétente.

Dans notre Constitution figure le principe de *standstill*. Il signifie qu'on peut certes modifier les droits sociaux et économiques, mais qu'on ne peut pas les faire régresser (le seuil est cela dit assez haut car seules les régressions significatives non justifiées par l'intérêt général ne passent pas la rampe).

Sur cette base, une action en justice est entreprise en front commun syndical (FGTB, CSC, CGSLB) avec diverses organisations de la société civile (Ligue des Droits humains, Ligue des familles, Vie Féminine...). Elle se déroulera en plusieurs étapes. Avant fin octobre, une demande de suspension va être introduite ; elle doit être portée par des personnes physiques se plaignant d'un « préjudice grave (autre que financier) et difficilement réparable » (NDLR : à l'heure de publier ces Actes, c'est chose faite). Avant fin janvier, c'est une requête en annulation qui doit être introduite, cette fois par des requérants personnes morales (coalition syndicale et associative susmentionnée). La constitutionnalité de la nouvelle Loi est attaquée au motif qu'elle est précipitée, inéquitable et préjudiciable à des milliers de personnes qui se verront précarisées, et en cela contraire aux engagements fondamentaux de l'Etat belge. Yves MARTENS conclut ainsi son sombre tableau, très documenté, en y taillant une brèche de lumière.

5. Ateliers thématiques :

Atelier 1 - L'émancipation solidaire des publics en insertion

Qu'ils le présentent comme qualification sociale ou éducation populaire, les centres d'ISP œuvrent historiquement au développement des ressources citoyennes de leurs stagiaires. Il s'agit souvent de restaurer un rapport aux autres et à la société très endommagé. Tâche de plus en plus ardue. L'inscription dans un groupe voire la participation à des projets solidaires participe de la dynamique émancipatrice individuelle et collective, objectif essentiel de nos secteurs. Cet atelier a envisagé la solidarité et l'action dans la cité comme vecteur d'horizons nouveaux pour les personnes en trajectoire d'insertion/intégration.

Avec les personnes ressources suivantes :

- **Joseph BURNOTTE**, Ecole des Solidarités
 - **Nathalie GAUTHIER**, CPAS d'AMAY
 - **Véronique DUPARQUE**, SAREW
 - **Sandrine TSHIBANGU**, CLSSP

Animé par Céline LAMBEAU, Conseillère à la fédération CAIPS, et Hatice OZDEMIR, membre de son Organe d'administration, l'atelier réunit intervenant·es et participant·es autour d'un thème central : l'émancipation solidaire des publics en insertion. Loin d'une vision strictement utilitariste de la formation, les échanges explorent comment les dynamiques collectives permettent de restaurer dignité, confiance et pouvoir d'agir.

Dans l'imaginaire dominant, la formation reste souvent envisagée comme un outil de remise à l'emploi : il s'agirait de « réparer » des individus jugés inactifs pour les adapter aux besoins du marché du travail. Cette approche, héritée d'un productivisme tayloriste, occulte une dimension essentielle : celle de la **qualification sociale** (Tanguy, 1991), c'est-à-dire la capacité de la formation à créer du lien, de la reconnaissance et de la citoyenneté.

Sur le terrain, les professionnel·les constatent chaque jour combien l'approche utilitariste des personnes privées de travail est réductrice et violente. L'émancipation, rappellent-ils, ne peut être pensée qu'en lien avec la **solidarité**. Elle se construit avec et par les autres, dans des espaces où la parole circule, où le vécu devient ressource et où la coopération ouvre des horizons nouveaux.

Des témoignages qui donnent corps à la solidarité :

Les interventions illustrent cette perspective à travers des expériences concrètes. **Sandrine TSHIBANGU**, du Collectif liégeois de soutien aux sans-papiers, montre comment le témoignage personnel peut devenir acte politique : « *mettre mon vécu d'épreuves en mots, c'est le transformer en force pour faire bouger les lignes* ». En s'impliquant dans des initiatives comme l'École des solidarités ou la Sécu solidaire de Liège, elle contribue à inventer des formes collectives d'accès aux droits, où les premiers concernés sont acteurs du changement dont ils ont besoin.

Nathalie GAUTHIER du Service d'Insertion sociale (SIS) du CPAS d'Amay relate l'aventure du projet de théâtre-action *Un peu d'humanité, bordel !*, mené avec plusieurs partenaires. Né de la volonté de redonner voix à celles et ceux que la crise sanitaire avait isolés, le projet a permis à des habitant·es de se réapproprier leur histoire et de se découvrir capables de s'exprimer en public. « *Je ne me reconnaissais pas* », confie une participante qui témoigne elle aussi lors de l'atelier, « *je ne pensais pas pouvoir parler devant des gens comme je suis en train de le faire.* » Le théâtre devient ici un espace de reconstruction de soi, fondé sur la relation horizontale et la confiance.

Pour **Joseph BURNOTTE**, co-fondateur de l'École des solidarités, la posture d'allié constitue un repère éthique pour les professionnel·les : accompagner sans se substituer, créer des conditions d'apprentissage mutuel, reconnaître les savoirs issus de l'expérience. Cette vigilance est d'autant plus nécessaire lorsque les publics sont « captifs » d'un dispositif institutionnel, au risque de placer les travailleurs en position paradoxale, en les contraignant à exercer un contrôle sur les personnes qu'ils souhaitent accompagner dans leur capacité à s'affranchir du contrôle et de la dépendance, vers l'autodétermination.

Véronique DUPARQUE du SAREW souligne pour sa part combien l'accompagnement des personnes sourdes et malentendantes confronte à des peurs et incompréhensions du côté des entendants. Si le développement des ressources internes à la communauté sourde – langue, culture, entraide – dans une dynamique de solidarité communautaire est vivace, elle va malheureusement de pair avec une forme de clôture sociale imputable au déficit de reconnaissance de leurs compétences par le monde des entendants.

Enfin, un participant explique que dans son centre, la FUNOC, la redécouverte du concept de « qualification sociale » irrigue les pratiques. On a mis en place des cycles d'activités collectives destinées aux formateurs et formatrices leur fournissent des ressources conceptuelles et pratiques afin de les soutenir dans l'organisation d'activités de citoyenneté destinées aux stagiaires afin de les soutenir dans leur recherche d'autonomie, mais aussi et surtout de les outiller en vue de la création de collectifs d'entraide ou du lancement d'initiatives citoyennes qui leur tiennent à cœur.

Trois fils rouges pour l'action :

De ces échanges se dégagent trois fils conducteurs. D'abord, **la voix** : prendre la parole, même quand elle n'est pas donnée ; apprendre à se faire entendre et à faire entendre les autres. L'émancipation, c'est aussi ce passage de la représentation à l'expression propre. Ensuite, **le savoir** : la connaissance – de soi, des droits, des institutions, de l'histoire des lieux – devient un levier d'émancipation dès qu'elle est partagée. Enfin, **les lieux et les temps** : les espaces collectifs – formation, création, débat – permettent l'émergence d'une puissance transformatrice. Le rôle du travailleur social n'est pas d'imposer, mais de **ménager une place** à cette émergence.

L'atelier se clôture sur une conviction commune : **l'émancipation ne se décrète pas, elle se tisse dans la solidarité**. À l'heure où les politiques publiques tendent à réduire l'insertion à un enjeu d'emploi, les acteurs du terrain rappellent que l'apprentissage, la culture et la citoyenneté sont indissociables d'un même projet : celui d'une société plus juste, où chacun peut trouver et faire entendre sa voix.

Atelier 2 – La culture et les pratiques de solidarité chez les professionnels

Est-il exact de dire que les professionnels de nos secteurs sont souvent moins engagés que par le passé ? Quoi qu'il en soit, dans un contexte sociétal qui évolue (accélération des temps sociaux et des rythmes, dominante de l'individualisme, fracturation des groupes sociaux, affaiblissement des idéologies, risques systémiques...), les formes d'implication, d'action et de résistance se transforment. Quelles éthiques ou démarches solidaires repère-t-on aujourd'hui chez nos collègues, dans nos équipes, dans le chef de travailleurs socialement investis ? L'atelier s'est penché sur des expériences et vécus emblématiques.

Avec les personnes ressources suivantes :

- **Alix HUBERT, HEPL**
- **Justine CONTOR, Helmo**
- **Marylise WAUTERS, Afico**

Co-animé par Élodie MOULIN, Conseillère à la fédération CAIPS, et Thierry TOURNOY, qui en est Vice-président, l'atelier ouvre un espace de réflexion sur une question en apparence simple mais traversée de tensions : la **solidarité est-elle une évidence dans nos métiers du lien, ou une construction fragile à entretenir ?**

Dès l'introduction, Thierry TOURNOY plante le décor : comment penser la solidarité dans des milieux soumis à la pression de la performance, de l'évaluation et de la rentabilité ? Est-elle une valeur naturelle, propre aux métiers du soin, de l'éducation et du social, ou une pratique à construire et à défendre collectivement ?

La métaphore du « bateau de la solidarité », présentée dans le diaporama, illustre ces tensions : la solidarité peut être à la fois moteur de cohésion et alibi moral, force d'unité ou voile posé sur les fractures hiérarchiques et sociales. Dans un monde professionnel marqué par la rationalisation des pratiques, la concurrence et la précarité institutionnelle, le mot *solidarité* oscille entre valeur refuge et mot-valise qu'il faut redéfinir pour lui rendre sa portée collective et politique.

Les apports des intervenantes :

Les chercheuses **Justine CONTOR** et **Alix HUBERT** présentent les résultats de la recherche-action *SolidHER*, consacrée à la solidarité dans les métiers du care et de la relation d'aide. Inspirée de l'éthique du care, cette étude place la vulnérabilité, la sollicitude et l'interdépendance au cœur des pratiques professionnelles.

Leur démarche participative - entretiens et focus groups auprès d'étudiant·es, d'éducateurs, d'assistants sociaux, d'infirmier·ères et de travailleurs de première ligne - visait à comprendre comment la solidarité est perçue, vécue et mise à l'épreuve dans des institutions soumises à la logique du chiffre, de l'urgence et du rendement. Les résultats révèlent à la fois la richesse et la fragilité du concept. « *C'est un mot qu'on utilise beaucoup, mais quand on demande ce qu'il veut dire, chacun y met autre chose* », observe Justine CONTOR.

Cette diversité reflète la pluralité des expériences : gestes quotidiens pour certain·es, formes d'entraide ou de mobilisation collective pour d'autres. Mais la recherche souligne un écart entre les discours et les pratiques : la solidarité est valorisée dans les valeurs affichées, mais reste peu soutenue institutionnellement. Elle devient une compétence invisible, rarement reconnue.

Les participantes évoquent ses **coûts** : fatigue, surcharge, tensions émotionnelles, voire conflits quand il s'agit de soutenir un·e collègue ou un·e usager·ère. Ses **bénéfices** sont pourtant évidents : sentiment d'appartenance, confiance, fierté professionnelle, climat d'équipe renforcé. Les conditions qui la

favorisent sont connues : stabilité, confiance mutuelle, écoute authentique, reconnaissance de la vulnérabilité comme force. Les chercheuses insistent sur le rôle des **espaces-temps dédiés** — réunions d'équipe, supervisions, moments informels — où la solidarité peut se pratiquer et se réfléchir. À défaut, elle se niche « *dans les couloirs, autour d'un café, là où le contrôle ne regarde pas* », note Alix HUBERT. Paradoxe : c'est souvent dans les marges du système que la solidarité s'exprime, alors même que ce système la proclame dans ses valeurs.

Les échanges autour de la recherche *SolidHER* montrent combien la solidarité, loin d'être un acquis, reste un équilibre fragile entre valeurs, conditions de travail et reconnaissance institutionnelle. Quand elle peut se vivre pleinement, elle renforce les collectifs, nourrit les compétences relationnelles et ravive la confiance en soi comme la fierté professionnelle. « *C'est quand on en a le plus besoin que la solidarité devient la plus difficile à vivre.* » Cette phrase, relevée pendant l'échange, résume bien la tension centrale : c'est dans les contextes d'insécurité et de pression que la solidarité est la plus nécessaire... et la plus difficile à maintenir.

Marylise WAUTERS d'AFICO propose de regarder la solidarité à travers la *sororité*, une forme particulière de lien entre femmes, en lien étroit avec leurs conditions de vie. Son intervention, nourrie par l'expérience de terrain (e.a. en CISP) et une approche féministe, relie vie professionnelle et réalités personnelles.

Elle évoque d'abord les **freins internes** qui fragilisent les collectifs féminins : la concurrence entre femmes - nourrie par les hiérarchies de métiers, d'âge ou de statut - et la *pureté militante*, cette exigence de perfection idéologique qui finit parfois par exclure. « *Si on ne dit pas clairement nos attentes, la sororité peut se transformer en tribunal moral* », avertit-elle.

Elle replace ensuite la solidarité dans le contexte plus large des **inégalités de vie**. En Belgique, plus de 80 % des tâches domestiques et de soins restent assurées par les femmes, souvent en plus d'un emploi à temps plein. Ces charges, combinées aux violences économiques, symboliques et psychologiques, limitent l'énergie et la disponibilité pour les dynamiques collectives. « *On ne peut pas demander la solidarité au travail sans reconnaître ce que les femmes portent ailleurs* », rappelle-t-elle.

Marylise WAUTERS conclut par un appel à **retrouver la puissance d'agir**, individuelle et collective. Elle invite à ne pas rester derrière une façade de « tout va bien », mais à nommer les difficultés pour avancer ensemble : « *L'important n'est pas de dire "ça va", mais de se demander ensemble : qu'est-ce qu'on fait ?* ». Ainsi comprise, la *sororité* devient un **outil de transformation sociale**, reliant les luttes individuelles à un projet collectif ancré dans la réalité du quotidien.

Les échanges avec la salle : entre lucidité et espoir :

Les échanges confirment la richesse et la complexité du sujet. La solidarité, bien qu'universellement valorisée, ne se décrète pas : elle suppose des conditions concrètes - confiance, espaces d'expression et reconnaissance institutionnelle. Un paradoxe s'impose : « *C'est quand on est en insécurité qu'on a le plus besoin des autres, mais c'est aussi là que c'est le plus difficile d'être solidaire.* »

La solidarité est décrite comme un geste parfois **transgressif** : dans les métiers du soin, elle implique d'oser la proximité, de sortir du cadre pour protéger l'humain, en cherchant un équilibre entre empathie et responsabilité.

Plusieurs interventions soulignent sa **sélectivité** : fortes mobilisations lors de catastrophes collectives, mais indifférence face aux exclusions ordinaires. D'où l'appel à **repolitiser la solidarité**, à la relier aux rapports de domination - capitalisme, sexe, racisme, priviléges.

Des pistes émergent :

- Encourager l'horizontalité et l'autogestion ;
- Créer des espaces de parole entre pairs ;
- Instaurer des temps de déconnexion et de présence ;
- Renforcer la formation socio-politique ;
- Redonner du temps et de la latitude aux équipes pour expérimenter la solidarité au quotidien.

Conclusion : la solidarité comme horizon partagé :

En clôture, Thierry TOURNOY salue la richesse des interventions et la densité des échanges. Sans clore le débat, il rappelle que la solidarité demeure à la fois nécessaire, fragile et exigeante : un repère commun, mais aussi un travail à renouveler sans cesse. La solidarité n'est ni un état ni un mot d'ordre : c'est un **travail collectif continu**, inscrit dans les gestes du quotidien - écouter, accueillir la vulnérabilité, reconnaître les tensions, construire malgré elles.

Elle ne relève pas seulement de la bienveillance, mais d'un **choix éthique et politique** : celui de ne pas laisser l'autre seul face à la complexité du monde professionnel. Lucide, courageuse et profondément humaine, la solidarité apparaît comme une **pratique vivante** : un art d'être ensemble sans se confondre, une manière de résister à la fragmentation du travail et de transformer collectivement les conditions dans lesquelles il s'exerce.

Ces réflexions font ressortir quelques **repères transversaux** pour la nourrir au quotidien :

- **Éthique** : conjuguer loyauté et lucidité, sans complaisance ni façade ;
- **Stratégique** : faire de la coopération un levier d'efficacité et d'innovation ;
- **Relationnelle** : cultiver la confiance, accepter le désaccord et restaurer la résonance ;
- **Féministe et politique** : relier solidarité, reconnaissance et lutte contre les inégalités ;
- **Institutionnelle** : redonner du temps et des espaces au collectif dans un monde professionnel pressé.

Atelier 3 – Le maillage local des solidarités par les opérateurs

Les opérateurs d'ISP ont une vraie culture de la coopération et du partenariat. Stimulées par des appels à projets ou nées de constats de terrain, les alliances entre acteurs sont légion sur nos territoires (internes au secteur ou avec des partenaires du social, de l'enseignement, de l'entreprise...). Ces solidarités renforcent l'exercice des missions et les réponses aux besoins des publics. Toutefois la réalité des financements, l'institutionnel en silos ou la défense de périmètres d'intérêts peuvent constituer des freins. C'est un vrai défi pour demain. L'atelier a mis en lumière des initiatives remarquables.

Avec les personnes ressources suivantes :

- **Arnaud MILSTEIN**, Work'inn & Alternatives Formations
- **Marie-Alix DE RYCKEL**, IBEFE Hainaut-Sud
- **Pierre DEMOTIER**, CESEP

Vanessa BENVISSUTO, Conseillère à la fédération CAIPS, et Bruno SCHNEIDER, Administrateur de la fédération, animent la séance.

Les opérateurs d'ISP ont depuis longtemps démontré leur capacité à tisser des liens, à coopérer, et à construire des partenariats porteurs de sens et d'impact. Ces dynamiques renforcent leurs actions et

permettent de répondre au mieux aux besoins des publics précarisés. Cependant, ces initiatives locales peuvent être freinées par les logiques de financement, les cloisonnements institutionnels, les enjeux territoriaux, etc. Pourtant, dans un contexte mouvant, parfois incertain comme nous le connaissons aujourd’hui, ces coopérations sont plus que jamais nécessaires. Elles sont un levier pour innover, mutualiser les moyens, et unir les forces.

L’objectif de cet atelier est de **mettre en lumière des initiatives inspirantes**. Ne pas s’enfermer dans le regard, souvent réducteur, que certains discours politiques portent actuellement sur notre secteur, ni se résigner face aux difficultés. Au contraire, il s’agit de valoriser ce qui fonctionne, ce qui fait sens sur le terrain et ce qui donne envie de continuer à collaborer pour atteindre des objectifs communs.

Tout d’abord, **Arnaud MILSTEIN** présente le Collectif de promotion des CISP de Liège, une entité de fait regroupant 40 CISP du bassin liégeois.

Cette initiative a vu le jour à la suite de la crise sanitaire du Covid, en réponse aux difficultés rencontrées par les opérateurs de remobiliser les publics. Soutenu par la plateforme de Liège, il bénéficie d’un mandat clair : promouvoir le secteur et renforcer la visibilité des CISP. Son fonctionnement repose sur une dynamique démocratique, où chacun peut remettre en question les décisions et où les représentants s’engagent à faire des retours réguliers sur les actions menées.

L’ambition est claire : mutualiser les efforts pour être plus efficaces ensemble. Travailler un sentiment d’adhésion, en valorisant les résultats obtenus et en maintenant un discours mobilisateur constitue un facteur clé du succès de ce groupement.

Parmi les actions emblématiques, les Formadays occupent une place centrale : ces salons, organisés quatre fois par an, présentent l’ensemble des filières CISP. Particularité : au lieu d’un stand par CISP, ce salon est structuré par domaine d’activités où chaque secteur est représenté par des ambassadeurs chargés de porter la voix du collectif, et non celle de leur propre centre.

Ces événements attirent environ 200 visiteurs à chaque édition.

Pierre DEMOTIER présente ensuite le projet Bri-Co (Bureau de Recherche et d’Investigation sur les Communs), une initiative d’éducation permanente née en Wallonie mais largement développée à Bruxelles. Ce dispositif vise à créer, pendant trois jours, un espace temporaire d’écoute et d’action citoyenne au cœur d’un quartier, dans un lieu neutre et convivial, souvent fermé au public en temps normal. Autour d’un repas convivial, les habitants sont invités à répondre à une question centrale : « *Si on devait commencer par réparer quelque chose dans le quartier, qu'est-ce que ce serait ?* ».

Cet espace d’écoute, de dialogue et d’action citoyenne a pour objectif d’identifier collectivement les besoins locaux et de co-construire des « réparations » concrètes dans leur environnement. Le projet repose sur plusieurs éléments constitutifs : des intervenants extérieurs, un crieur de rue pour mobiliser largement, et une restitution finale des échanges ouverte aux acteurs institutionnels et politiques.

Bri-Co s’inscrit dans une logique de mobilisation citoyenne, de renforcement du lien social et de valorisation des initiatives locales, en vue de favoriser l’émergence de réparations symboliques ou matérielles, en réponse aux besoins exprimés par les habitants.

Pour plus de précisions, l’étude du CESEP sur le sujet est consultable en ligne : [BRI-Co \(p\)réparations dans les quartiers - CESEP](#)

Finalement, **Marie-Alix DE RYCKEL** partage les enseignements qui ont pu être tirés du 2^{ème} appel à projets « Parcours de renforcement des compétences » au sein de l’IBEFE Hainaut-Sud. Celui-ci visait à renforcer les partenariats locaux pour faciliter l’insertion des publics peu scolarisés. Chaque projet

devait associer au minimum deux partenaires, dont obligatoirement un CISP et un organisme public de formation, d'enseignement qualifiant ou un centre agréé de validation des compétences. Sur les 12 projets introduits en 2023, 9 ont répondu à l'enquête et ont pu être évalués.

Quatre objectifs guidaient ces projets : renforcer les collaborations entre acteurs ISP et opérateurs de formation, fluidifier les parcours pour les publics peu scolarisés, renforcer la certification des compétences et faire monter en compétences les publics peu scolarisés.

Les facteurs facilitant l'insertion identifiés sont clairs : la certification (validation des compétences, diplômes) constitue un levier puissant tandis que l'accompagnement global (administratif et psychosocial) des CISP s'avère essentiel. À l'inverse, plusieurs freins persistent : absence de permis de conduire, horaires en pauses dans les entreprises, manque de CESS et absence de remédiation en mathématiques et français.

Du côté des opérateurs, les difficultés sont multiples. Sur le plan organisationnel, les divergences institutionnelles, le manque d'alignement des calendriers, les financements inadaptés et les accords tardifs ont généré de la désorganisation. Sur le plan pédagogique et social, la mobilisation des publics reste complexe, et l'hétérogénéité des groupes pose des défis.

Cependant, plusieurs bonnes pratiques émergent : la signature de conventions claires, la désignation de référents dans chaque structure, une communication régulière et transparente entre partenaires, la construction de parcours lisibles, une réflexion sur les prérequis et les *softskills*, la visite du centre de validation des compétences pour démystifier l'épreuve, un suivi psychosocial structuré, et la possibilité pour les stagiaires d'obtenir une certification.

En conclusion, les objectifs ont été largement atteints : les résultats en termes d'insertion sont encourageants et 7 des 9 filières poursuivent leur développement.

En définitive, les échanges font émerger une conviction partagée : l'union fait la force. Dans le contexte politique actuel, il est plus que jamais nécessaire de renforcer le travail collectif, de valoriser nos actions et de tisser des liens durables. Si les collaborations demandent du temps et de l'investissement pour se construire et se parfaire, elles s'imposent comme des leviers essentiels dans les pratiques de notre secteur. Elles permettent de mutualiser les ressources, de bâtir des projets porteurs de sens et de s'appuyer sur des valeurs communes pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Atelier 4 – Les dynamiques solidaires (inter)sectorielles

Les difficultés que traversent les divers secteurs du social et du non-marchand en général sont amplement similaires (déconsidération des publics, perte de sens, complexité bureaucratique, baisse des subventions, obligation de résultats, incertitude institutionnelle...). Fédérations, coupoles et autres réseaux ont un rôle à tenir. Alors que d'aucuns misent sur la division et contourneraient volontiers les corps intermédiaires, convergences et transversalité ne doivent-ils pas devenir les maîtres mots de ceux qu'unit cette communauté d'intérêts ? L'atelier a exploré les pistes en ce sens.

Avec les personnes ressources suivantes :

- **Anne-Hélène LULLING**, Interfédé
- **Bénédicte SOHET**, ConcertES

David BREDART, Conseiller à la fédération CAIPS, introduit l'objet de l'atelier (dans les termes en chapeau ci-dessus) puis modère les échanges.

La parole est donnée à deux intervenantes de manière à objectiver la situation actuelle et à poser quelques pistes porteuses de mobilisation.

Anne-Hélène LULLING, Secrétaire générale de l'Interfédé des CISP, explique que les CISP sont confrontés non pas à une seule réforme mais à une multitude. Citons la réforme du paysage ISP et celle des acteurs de proximité, ou encore, la mise en place des Comités stratégiques. Elle en compte au moins neuf, conçues par le politique en vase clos sans réelle anticipation de leurs conséquences. L'on s'attend à une transformation profonde et structurelle des politiques dédiées à l'insertion socioprofessionnelle qui sera de moins en moins humaine, dans l'accompagnement et à l'écoute des personnes, et de plus en plus chiffrée, formatée, adéquationniste. Les CISP se voient imposer des modes de fonctionnement du marchand qui excluront le public « non-rentable », autrement dit les personnes les plus vulnérables et peu qualifiées. De plus, ce contexte crée une perte de sens pour les équipes qui s'épuisent... Côté mobilisation, d'une part, la Secrétaire générale évoque des discussions sans résultat palpable avec le cabinet du Ministre JEHOLET dans un contexte qui ne remplit pas les conditions minimales de la concertation. D'autre part, toucher l'opinion publique pour se réapproprier le narratif qui entoure nos missions d'insertion et d'émancipation tout comme nos valeurs de solidarité, de justice sociale, de respect des personnes et de leurs droits fondamentaux paraît urgent. Un événement symbolique en présence de la presse sera d'ailleurs organisé par l'Interfédé le 12 novembre.

Bénédicte SOHET, Secrétaire générale de ConcertES, dresse quant à elle le constat concernant l'économie sociale. Celle-ci se trouve dans le portefeuille du Ministre COPPIETERS au sein des matières « solidarités », c'est-à-dire ni dans les matières « emploi » ni dans les matières « économie ». L'économie sociale est à ce stade préservée par son Ministre de tutelle dont les priorités sont d'aboutir à un lien renforcé avec l'économie classique (dans un effort unilatéral de l'économie sociale vers l'économie classique), de réformer le dispositif IDESS (avec intégration des TerritoiR'ES dont la fin du soutien est annoncée) ainsi que les Entreprises d'Insertion. L'économie sociale étant transversale, elle est par ailleurs déjà impactée à géométrie variable par des coupes budgétaires tant au niveau des familles d'opérateurs (mutuelles, associations...) que des secteurs (insertion, petite enfance...). La réforme des aides à l'emploi dont la mesure SINE, portée par le Ministre JEHOLET, risque en outre d'engendrer un affaiblissement significatif des entreprises d'économie sociale d'insertion. Dans ce contexte, la Secrétaire générale explique tout l'enjeu de faire mouvement ensemble et de parler d'une seule voix. Il s'agit pour ConcertES de se rassembler derrière une mission commune adoptée par ses membres « *afin que l'économie soit au service d'un cadre de vie équitable, démocratique, solidaire et durable* », alors que ses membres ne sont pas systématiquement concernés par les mêmes réformes, de par leur diversité, par exemple sur un dossier tel que celui des APE.

Le débat avec la salle s'axe ensuite sur la manière de se coordonner pour ne pas diviser les efforts ni faire primer les enjeux stratégiques de chacun sur l'intérêt du collectif.

La réalité de la concertation diffère en fonction des cabinets. Elle peut s'avérer porteuse ou de façade. La plupart du temps, les échanges se réalisent sans note d'orientation claire ni partage des projets de réforme. Les textes ne seront accessibles qu'après leur passage en première lecture. Ceci entretient un flou qui réduit considérablement les possibilités de réaction sectorielle et de proposition alternative. Les réponses de la majorité aux questions parlementaires n'apportent par ailleurs pas beaucoup plus de précisions. Le temps qui passe dans cette situation d'incertitude joue en notre défaveur et accentue le sentiment de se faire instrumentaliser à travers la concertation. D'une part, ceci laisse supposer que les secteurs sont bel et bien consultés au sujet des réformes en cours (même lorsqu'ils ne se sentent aucunement entendus). D'autre part, cela amène les organismes représentatifs des secteurs à communiquer à leurs membres quelques informations éparses, souvent alarmantes, avec un risque de provoquer l'effet de se conformer à l'avance, par anticipation d'injonctions qui ne sont en fait pas encore tangibles. Au niveau intersectoriel, il paraît crucial de s'échanger les informations que les différents organismes de représentation sectorielle glanent lors de rencontres en bilatéral avec le cabinet de manière à éviter un « diviser pour mieux régner ». Ensuite, il s'agit de s'appuyer sur nos mémorandums, en partie rédigés en commun, qui clarifient nos lignes de défense.

Face à des discours politiques qui relèvent de la démagogie, le constat est celui d'une atteinte à nos capacités d'action et de mobilisation dans un climat de peur. Alors que l'on sort difficilement d'un effet de sidération, il est temps de faire valoir notre liberté associative pour dénoncer sur base de faits éclairés et de l'expérience des professionnels de terrain les drames qui s'annoncent. Il paraît impératif de se visibiliser dans l'espace public à travers une présence unie lors des différentes manifestations, la réalisation de *happening* avec une couverture par la presse, la rédaction de cartes blanches, la communication sur les réseaux sociaux, la sensibilisation des élus locaux... pour :

Réhabiliter les publics et l'excellence professionnelle des travailleurs du secteurs tout comme l'importance du rôle que jouent les opérateurs dans le maillage local dont son économie, et comme rempart à l'exclusion et au non-accès aux droits fondamentaux.

L'objectivation des effets sectoriels peut se concevoir en partenariat avec l'éducation permanente et son axe d'action de production d'analyse et d'études, comme le rappelle **Florence DARVILLE**, Directrice du CESEP et Administratrice de CAIPS. Ces travaux semblent indispensables, avec l'appui d'académiques, alors que le politique n'entend pas mener ce type d'évaluation en mandatant, comme nous aurions pu l'espérer, des institutions compétentes telles que l'IWEPS.

François XHAARD, Directeur de la fédération CAIPS, appuie dans le même sens et invite à ne pas se leurrer : nous ne sommes plus à l'heure de la concertation. Le secteur subit une attaque en règle. La défense de nos valeurs fondamentales est en jeu alors que les réformes en cours vont immanquablement conduire à une polarisation de la société et plus largement, mettent en risque notre fonctionnement démocratique. Il ne s'agit pas que de budget, ceci est d'autant plus flagrant considérant les incertitudes immenses qui entourent les effets des mesures du Gouvernement. Dans quel monde souhaitons-nous vivre demain ? Nous devons créer des images d'un futur qui rassemble et qui convainc au-delà de nos secteurs. Un modèle social-écologique qui allie solidarité et transition est possible. Faisons-le advenir ! CAIPS s'y prépare et est aux avant-postes avec un travail prospectif. La fédération reviendra tout prochainement vers ses membres et partenaires pour proposer des actions conjointes. Nous avons cruellement besoin d'un élan mobilisateur et inspirationnel pour se donner du souffle dans une lutte qui ne fait que commencer et dans laquelle nous perdons déjà des plumes. Il est temps !

6. Séance plénière de l'après-midi :

Echanges autour de projets solidaires transformateurs

Avec les personnes ressources suivantes :

- **Philippe LEDENT, CHU de Liège**
- **Pierre TOUSSAINT, Objectif Emploi Gembloux**
- **Sandrine TSHIBANGU, Ecole des solidarités-Monde des Possibles**

Ce moment d'échanges avec la salle s'ouvre avec le témoignage de trois personnes impliquées très concrètement dans des projets solidaires qui renversent quelque peu les perspectives de l'action en matière d'insertion ou d'intégration. Dotées d'une composante coopérative indéniable, ces initiatives ont aussi une portée militante, à des degrés divers. Elles ont vocation à transformer la société, les structures, le marché de l'emploi, les façons de vivre ensemble. Les invités sont au cœur de l'action, aucun n'est à proprement parler issu du sérail de l'ISP, mais tous trois sont des professionnels. Ils peuvent être considérés tantôt comme relevant d'un public cible, tantôt comme un partenaire. Ce sont en tout cas des citoyens engagés dans la société civile et dans le monde du travail.

Muriel WILIQUET, Conseillère à la Fédération, anime la séquence. Elle les invite successivement à partager leurs expériences et réflexions (chacun pour une dizaine de minutes au total) sur trois axes :

- Se situer brièvement et présenter **en quoi consiste l'action** dans laquelle ils sont impliqués (teneur du projet, terrain concerné, objectifs, acteurs...) ;
- Expliquer comment, **sous quelles formes particulières, la solidarité se pratique**/se manifeste dans ce cadre, ce qui caractérise la dimension solidaire de la dynamique dont ils sont un rouage ;
- Décrire **ce que ça génère de positif**, les apports observés pour les différentes parties prenantes, la plus-value sociétale de ce type d'initiative ; sans occulter éventuellement les difficultés rencontrées, **les obstacles à franchir** pour y parvenir.

Dans le cadre de l'initiative TerritoiR'ES (Territoire de Réparation par l'Économie Sociale – ex-Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée), **Pierre TOUSSAINT** a retrouvé un emploi. Son aspiration était de s'investir dans le champ de la jeunesse, où il avait de l'expérience. Il anime depuis quelques mois une école des devoirs pour ados, mise en place après qu'une consultation locale a révélé ce besoin, le territoire communal ne comptant aucune structure de ce type pour le public de l'enseignement secondaire.

Aujourd'hui, une quinzaine de jeunes se retrouvent quatre fois par semaine pour faire leurs devoirs, mais aussi pour participer à des activités sociales, culturelles, créatives et ludiques. L'inscription, symbolique, est fixée à 30 euros par trimestre. Les parents semblent très satisfaits du nouveau dispositif. L'école fonctionne dans un esprit de coopération entre les jeunes, au-delà des origines et des différences. Ils sont à la base des choix d'activités : jeux coopératifs, visites à la bibliothèque, mini-golf inclusif avec des personnes en situation de handicap, etc. Une charte de fonctionnement collectif a été construite par le groupe.

La dimension solidaire du projet s'apprécie aussi à l'échelle de la commune. Dans une dynamique vertueuse, de nombreux partenaires, dont la plupart n'avaient jamais travaillé ensemble, sont embarqués dans l'aventure : l'école des devoirs du primaire (qui met à disposition un animateur un jour par semaine), le PCS de Gembloux, une AMO ou encore, pour des goûters, les Restos du Cœur et des boulangeries locales.

Cette initiative réussie s'inscrit dans le périmètre plus large du TerritoiR'ES de Gembloux, Objectif Emploi, porté par SMART et visant au total la création de 20 emplois. Malheureusement, son financement n'est garanti que jusque fin 2026. Le souhait de Pierre TOUSSAINT, qui siège aussi dans son Comité local, serait cependant de pérenniser le projet et de le faire évoluer vers la création d'un club ou d'une maison de jeunes.

Au sein du CHU de Liège, **Philippe LEDENT** dirige le service de logistique hôtelière et diététique, service qui compte plus de 700 personnes et qui en comptera bientôt près de 800, réparties, notamment, sur cinq hôpitaux (avec la fusion de la Clinique André Renard au 1er janvier 2026). Comme d'autres institutions hospitalières, il mène depuis plusieurs années un partenariat fructueux avec Le Monde des Possibles visant à faciliter l'accès à l'emploi de personnes issues de l'immigration (projet Hospi'Jobs).

Concrètement, plusieurs groupes par an entrent en stage de formation dans le service de leur choix. Les débuts ont été un peu difficiles, notamment en raison de l'environnement très contraint du CHU, régi par des procédures et protocoles stricts. En dialogue, des ajustements ont été apportés, comme le renforcement des cours de français langue étrangère.

En cinq ans de partenariat, dix personnes ont été engagées en CDI à l'issue de leur stage en immersion. Le processus de recrutement se déroule par étapes : 3, 6, 6, puis 9 mois, ce qui correspond à deux ans avant le CDI. Les carrières ne sont pas figées : les travailleurs peuvent évoluer vers d'autres fonctions plus adaptées à leurs compétences.

Philippe LEDENT souligne que la clé de réussite de cette collaboration réside dans la bienveillance et la compréhension des réalités vécues par les migrants.

Du point de vue du CHU, les bénéfices sont réciproques : cette collaboration répond à une pénurie structurelle de main-d'œuvre, tout en apportant un nouveau souffle humain aux équipes. Les personnes qui accomplissent ce parcours sont souvent très investies et peu absentes, profondément reconnaissantes de l'opportunité donnée.

Philippe LEDENT explique que le CHU assume pleinement ses quatre missions – soins, enseignement, recherche et engagement sociétal – et qu'il a choisi d'investir activement cette dernière dimension, en favorisant l'accueil et l'intégration non seulement par l'emploi, mais aussi par la vie d'équipe.

Sandrine TSHIBANGU est impliquée dans l'Ecole des Solidarités, portée par la FGTB Huy-Waremme et Promotion & Culture (ASBL d'Education permanente), un espace de formation à la citoyenneté et à la justice sociale dans un but d'émancipation des personnes migrantes. L'objectif est que chaque participant·e y soit entendu·e, respecté·e et reconnu·e dans ses droits. Le projet favorise le partage d'expériences d'exclusion (logement, travail, formation, rapport à l'administration...) et permet la construction collective d'un cahier de revendications. Ces expériences nourrissent aussi les formations FARE destinées aux délégués syndicaux, afin de rapprocher le monde syndical des vécus des personnes étrangères précarisées.

Sandrine TSHIBANGU est également bénévole au Monde des Possibles. Elle y anime des ateliers d'initiation au numérique dans un EPN et contribue à la formation en défense des droits humains (droits des personnes demandeuses de protection internationale). Pour elle, la solidarité se construit par l'échange de savoirs entre pairs, dans une approche horizontale et participative.

Au sein du Collectif Liégeois de Soutien aux Sans-Papiers, elle participe à la rédaction de plaidoyers pour l'inclusion des femmes migrantes sans-papiers (ce qui constitue un triple handicap), à des rencontres politiques et à des propositions d'amélioration législative.

Elle est impliquée dans la Voix des Sans-Papiers, qui a notamment créé six maisons d'hébergement dans des bâtiments communaux, permettant à une soixantaine de personnes de sortir de la rue, de retrouver une adresse – condition d'accès à l'Aide Médicale Urgente – et de renouer avec la confiance en soi.

L'expérience de la vie sans-papiers est une confrontation quotidienne à l'injustice, à l'invisibilité, à la solitude : la transformer en témoignage permet à Sandrine TSHIBANGU de contribuer à un savoir collectif sur ces injustices systémiques. C'est un moteur d'engagement et de reconnaissance. Elle pointe toutefois les limites administratives de cette reconnaissance : bien que nominée dans le cadre d'un prix de la Fondation Roi Baudouin, elle n'a pu assister à la cérémonie au Palais royal faute de titre de séjour.

Les estimations chiffrent à plus de 100.000 les personnes sans-papiers vivant en Belgique. Aujourd'hui la reprise des visites domiciliaires policières renforce chez elles la peur et la précarité. L'exemple de Sandrine TSHIBANGU invite à la solidarité citoyenne envers elles.

Séance de questions-réponses :

- À Pierre TOUSSAINT : *A quelles difficultés rencontrées par les jeunes apportez-vous des réponses ?* → Un jeune disait « Seul chez moi, je ne travaillerais pas ». Le collectif crée la motivation.
- À Philippe LEDENT : Avez-vous rencontré des obstacles en interne ? → Une travailleuse, en poste depuis trois ans, a dû être licenciée pour cause de non-renouvellement de titre de séjour. Une situation vécue comme une grande injustice par toute l'équipe.
- À Sandrine TSHIBANGU : Comment avez-vous intégré ces réseaux ? → D'abord via les formations du centre d'accueil de Nonceveux, puis au Monde des Possibles. Après un refus de séjour, elle y est revenue et a rejoint l'École des Solidarités. Elle souligne les nombreuses barrières : par exemple beaucoup de sans-papiers n'osent pas s'inscrire à l'Aide Médicale Urgente par peur des contrôles.
- À Sandrine TSHIBANGU : Qu'en est-il de la « Sécu solidaire », projet liégeois aujourd'hui fragilisé ? → Le rôle des dons citoyens est crucial pour maintenir ces initiatives.
- À Pierre TOUSSAINT : C'est inspirant de voir que certains projets TRES visent aussi des métiers du social (en comparaison avec l'expérience à Charleroi, par exemple).
- À Pierre TOUSSAINT : Les personnes qui ont été dans des parcours d'insertion ne se projettent-elles pas volontiers dans des fonctions qui touchent à l'humain ? → C'était le domaine qui m'intéressait et avait du sens à mes yeux.
- À Philippe LEDENT : La SAREW (structure d'insertion pour les personnes sourdes et malentendantes) est intéressée par des échanges et collaborations, ses bénéficiaires rencontrant le même type d'obstacles d'accès à l'emploi, malgré des compétences parfaitement reconnues. → On est ouvert à envisager d'autres coopérations de ce type.

7. Conclusions politiques

Par François XHAARD, Directeur de la Fédération CAIPS

Mesdames, Messieurs, chers collègues, chers partenaires,

Aujourd'hui, nous avons vu, entendu, partagé. Et une idée s'impose : la solidarité n'est ni un concept abstrait, ni un luxe ; elle est notre bouclier, notre levier, notre moteur face aux défis actuels.

En ce 17 octobre, proclamé Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté par l'ONU en 1992, nous sommes solidaires et mobilisés pour refuser la misère, défendre les droits fondamentaux et lutter contre toute forme d'exclusion.

C'est que l'horizon à court terme est sombre pour nos publics, nos travailleurs, nombre de nos partenaires et de nos secteurs. Nous en sommes toutes et tous conscients. Ce matin, l'exposé inaugural sur la réforme du chômage nous a mis encore plus en alerte. Chiffres à l'appui, il nous invite à anticiper nos positionnements face à la déferlante de personnes exclues qui se profile. Le tableau est effrayant, et on aurait pu le noircir avec les conséquences déplorables des politiques fédérales régressives en matière d'accueil des personnes migrantes, par exemple, ou en détaillant le délitement progressif et profond infligé à maints dispositifs régionaux ou communautaires :

- La mort du DIGISTART, mesure permettant aux demandeurs d'emploi les plus éloignés d'acquérir des compétences numériques minimales dans notre environnement qui se digitalise ;
- La mise en péril de remises à niveau pourtant nécessaires, de l'apprentissage de la langue, d'une orientation solide ou encore d'une formation à un métier dans le cadre pédagogique d'une démarche de formation et d'insertion en CISP ;
- La réduction à peau de chagrin de l'offre d'interculturalité et la diminution des actions en matière de citoyenneté menées par les Initiatives Locale d'Intégration au bénéfice de l'intégration des personnes d'origines étrangères ;
- Et ainsi de suite, jusqu'à la nausée.

Cependant nous avions décidé de placer ces Etats Généraux sous le signe de la combativité, déterminés à faire circuler une énergie positive.

Les ateliers ont été fertiles en échanges d'idées et d'expériences. Si toute une série de freins et de tendances contraires à la solidarité ont été relevés avec lucidité, ils n'ont pas entamé l'élan des participants. Vous, toutes et tous, êtes et resterez sur le pont. La fédération espère qu'avoir échangé ensemble aujourd'hui vous aura même revigoré. A son niveau, CAIPS suivra les petits cailloux blancs semés à l'occasion de ces ateliers :

- 1° Ne jamais perdre de vue, même si c'est un cap compliqué à maintenir, que la dimension citoyenne est centrale dans les apprentissages favorisés en CISP, en SIS, en ILI ou dans nos autres dispositifs. Allumer une conscience, outiller, faire germer un pouvoir d'agir collectif, soutenir l'expression et l'action conjointe de personnes le plus souvent inaudibles, cela doit rester au cœur de nos ambitions. La fédération s'efforcera d'y contribuer en 2026 via un projet de type éducation permanente à proposer aux affiliés.
- 2° Accompagner et promouvoir la culture de la solidarité collective (et non pas juste interpersonnelle) au sein de nos équipes dont la sociologie évolue et qui subissent chaque jour une pression institutionnelle qui tend à fragmenter. Quand les conditions de travail sont de plus

en plus dures, le repli sur soi n'est pas la solution. CAIPS poursuivra ses efforts de mise en lien des professionnels. La fédération s'efforcera de visibiliser des approches engagées, des cadres critiques à mobiliser avec les collègues, auprès des stagiaires.

- 3° Formelles ou informelles, suivant des processus horizontaux voire ascendants, les alliances à l'échelle locale sont plus que jamais un impératif pour œuvrer à une collectivité inclusive. Les rangs des laissés-pour-compte se gonfleront encore demain, nous devrons être là, avec des réponses appropriées pour ne pas les abandonner. Votre fédération vous accompagnera au mieux lorsque vous nouerez des partenariats avec les forces vives de vos territoires, qu'elles soient citoyennes ou publiques, internes à nos secteurs ou ancrées dans le tissus économique ou le monde de l'enseignement, par exemple. Du dispositif bas-seuil aux synergies institutionnelles, toute piste agrémentant les volontarismes sera digne d'intérêt.
- 4° En 2ème et 3ème ligne, fédérations et coupoles sectorielles, sans jamais se couper de leurs terrains respectifs, devront progresser en termes de convergences. La réalité à affronter nous y pousse, le constat est unanime. Sous des déclinaisons diverses selon les secteurs, les droits des publics accompagnés sont davantage bafoués et les ressources des professionnels (en termes de reconnaissance comme de financement) méthodiquement rabotées. Vu cette communauté de destin, la solidarité intersectorielle doit devenir l'objectif n°1. Alors que chacun est incité à défendre son beefsteak, faire bloc, faire tache d'huile est de notre responsabilité pour être à la hauteur de l'enjeu.

Dans chaque atelier, chaque témoignage, chaque projet, un fil rouge est apparu : agir ensemble pour que personne ne soit laissé de côté. Émanciper les publics, soutenir les professionnels, tisser des réseaux locaux et intersectoriels. Nous avons les forces, les compétences et surtout l'envie de faire bouger les lignes.

Mais attention : ces forces solidaires sont précieuses et fragiles. Elles ne se déploient pas toutes seules. Elles nécessitent des choix, des alliances, des engagements courageux. Aujourd'hui, nous avons mis en lumière les pratiques déjà existantes et, surtout, les pistes créatives pour inventer de nouvelles formes de coopération. Ces pistes sont des outils pour éviter les scénarios inquiétants : recul massif de l'action publique, privatisation des solidarités, société fragmentée... Ces avenirs possibles ne sont pas inévitables.

Ce que nous voulons tous, c'est un futur digne et solidaire. Un futur où chaque citoyen, chaque organisation, peut contribuer et être reconnu. Fruit de l'analyse prospective menée par CAIPS, nous avons dessiné les contours de notre scénario souhaitable : un futur socio-écologico-démocratique, où la solidarité est étendue, où l'engagement est réel, où les initiatives locales et transversales se répondent et se renforcent. Pour le réaliser, il faut déjà agir ensemble, ici et maintenant. Les initiatives locales, les projets associatifs et les alliances intersectorielles que nous avons découverts aujourd'hui ne sont pas seulement inspirants : ils démontrent que l'action collective peut transformer le réel.

Les contributions de ce début d'après-midi démontrent l'existence d'une variété de projets qui renversent les perspectives. Nous avons entendu un travailleur sorti du chômage par une voie qu'il a choisie, une personne qui contribue chaque jour au vivre-ensemble dans une société qui pourtant la prive, elle, de titre de séjour et de perspectives dignes, ou encore un responsable d'institution qui adapte son fonctionnement interne en vue d'intégrer du personnel qui ailleurs serait écarté. Ces témoignages prouvent que les meilleurs porte-parole sont souvent les personnes embarquées activement dans l'aventure. Mais au-delà des individualités, cette aventure est impérativement collective, comme ça nous a été dit par chacun. Le rôle de nos structures, de l'opérateur local à la fédération, y est crucial. Nous devons détecter, relayer, soutenir, développer et promouvoir toute initiative solidaire porteuse d'un

avenir plus serein. Pour négocier le carrefour où nous nous trouvons, il va falloir prendre certains chemins de traverse. Ne passons pas à côté des signaux qui nous les indiquent. Elargissons nos regards.

Si nous restons isolés, nous perdons en robustesse. En agissant seul, on a peu d'impact. Des forces tendent à nous diviser, à cloisonner les acteurs et à affaiblir les structures et relais qui donnent du poids à nos projets. Notre réponse : convergence, transversalité et coopération. S'allier, oui – mais sans jamais s'aliéner. Renforcer nos liens, partager nos ressources et coordonner nos actions : voilà la seule approche pour faire éclore notre scénario souhaitable.

Chaque action compte. Chaque partenariat compte. Chaque geste solidaire construit ce futur que nous voulons voir advenir. Solidarité, audace, coopération, imagination : telle est notre feuille de route. C'est notre responsabilité, mais aussi notre chance. Les semaines et mois à venir offriront l'occasion de mettre en œuvre ce que nous avons exploré aujourd'hui, de relier les initiatives et de rendre visible notre force collective.

Donc ne nous y trompons pas, ne tombons pas dans le piège de la gouvernance par le budget : ce qui se joue pour la Wallonie est plus que financier ou économique, c'est du registre démocratique. Depuis quelque temps, on note une attaque en règle envers les contre-pouvoirs, les instances représentatives, les fameux corps intermédiaires. La fédération CAIPS en fait partie et n'entend pas baisser les bras. Car la vitalité de nos territoires dépend de celle des centres dont elle est un porte-voix. Sans vous, la vie dans notre région serait infiniment plus dure pour beaucoup, et plus violente pour tous. Il nous appartient de le démontrer au grand public et au politique suffisamment ouvert.

Merci à toutes et tous pour votre participation, votre engagement, votre détermination et votre créativité. Continuons à bâtir ensemble, solidaires et unis, un avenir digne et émancipateur. Avec audace : construisons demain ! Et ce, chers collègues, chers partenaires, dès maintenant en nous rassemblant autour du verre de l'amitié.

Merci à vous et à tout de suite !



Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale

Rue du Pont 24 à 4540 Amay

 04/337 89 64

 info@caips.be

 www.caips.be